



Déclaration préalable au CDEN du 8 avril 2015

Monsieur le préfet, madame l'Inspectrice d'Académie,
messieurs les représentants des maires, des territoires, des parents...

Tout d'abord, la FSU dénonce que chaque année électorale, le calendrier de fonctionnement de l'Éducation Nationale soit perturbé pour des raisons électorales que nous ne partageons pas.

Après les attentats de Charlie Hebdo et malgré la forte mobilisation qui a suivi, force est de constater que la liberté, l'égalité et la fraternité prônées par la République, apparaissent pour un certain nombre de jeunes comme incantatoires car elles ne se traduisent pas dans la réalité pour eux. Il est dès lors d'autant plus difficile de leur transmettre les valeurs liées à la laïcité. Ce n'est pas l'instauration de la charte de la laïcité ou de l'enseignement moral et civique, en résumé de « *bonnes pratiques* » venues d'en haut qui règlera le problème.

Offrir aux jeunes et notamment aux plus fragiles l'espoir et la perspective d'occuper une place dans la société doit être au cœur des préoccupations politiques. Commençons par mettre en œuvre une véritable mixité sociale à travers la carte scolaire pour éviter des établissements dans lesquels les élèves et les familles se considèrent d'emblée comme exclus de la société. C'est par l'éducation, porteuse de transmission, d'apprentissage de l'altérité, de liens confiants aux adultes qu'ils pourront accéder au « *vivre ensemble* » et donc aujourd'hui, plus que jamais l'éducation doit être au centre des priorités !

Hélas, cette année n'est pas une bonne année pour l'Éducation dans l'Yonne qui subit de plein fouet les conséquences de la politique nationale :

- une sortie de l'éducation prioritaire de deux secteurs de collège excluant de fait des écoles en très grande difficulté, notamment Auxerre Rive Droite et Briennon dont tous les indicateurs correspondent à l'Éducation prioritaire;
- l'annonce de la fermeture du lycée professionnel Blaise Pascal de Migennes ;
- une mise en place des rythmes qui pose plus de problèmes qu'elle n'en résout ;
- une dotation négative de 2 postes pour le premier degré ;
- un solde négatif de 7 postes dans le 2nd degré et un doublement des postes à service partagé.

Ajoutons à ces mauvaises nouvelles pour les élèves que les transports scolaires sont devenus payants l'an dernier, mais là, c'était une décision départementale.

Enfin, l'Yonne est un département aussi peu attractif pour les enseignants que pour les médecins. La plupart des jeunes qui y sont affectés cherchent à le quitter sans pouvoir le faire pendant des années. Leur famille vit ailleurs. Cela entraîne de la fatigue, du découragement, des frais importants, de la souffrance.

- Pour les écoles, de 20 à 30 personnes n'occupent pas leur poste pour cette raison, et le département fonctionne donc avec 20 à 30 enseignants de moins que prévu, au détriment des RASED et des remplacements.

- Pour les collèges et les lycées, de nombreuses demandes de mutations chaque année montrent que beaucoup de collègues ne souhaitent pas s'implanter durablement dans le département ce qui pose des problèmes de stabilité des équipes pédagogiques. Les problèmes de remplacement se trouvent accrus.

La FSU demande à l'administration, mais aussi aux maires et au conseil départemental de se pencher sur cette question comme ils se penchent sur celle des déserts médicaux.

Nous constatons que les déclarations de bonnes intentions comme la priorité à l'Éducation sont suivies de décisions inverses dictées par une politique d'austérité. Les conséquences sont particulièrement lourdes pour l'Yonne. C'est notamment contre ces politiques qui affaiblissent le service public, surtout pour ses usagers les plus fragiles, tout en provoquant de la souffrance chez des personnels qui peuvent de moins en moins être fiers de leur travail que la FSU a décidé d'appeler les personnels à participer à la journée intersyndicale et interprofessionnelle demain 9 avril.